

FORMATION B96

(750 kg < remorque < 3T5 et Somme des PTAC ≤ 4T25)

Réf de l'action : ECF T062.PR indice 06 du 01/02/2024 - version 01 Mendiboure Formation du 30/05/2024

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes. L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque ne doit pas dépasser 4,25 tonnes.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée,
- Avoir au moins 18 ans,
- Être titulaire du permis B, en cours de validité,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

AVERTISSEMENT

- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Connaître et comprendre la réglementation spécifique à l'ensemble véhicule et remorque, à la signalisation, au freinage, à l'arrimage des charges et aux règles de circulation,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Maîtriser le maniement de l'ensemble (véhicule + remorque), des angles morts, des trajectoires en marche avant et marche arrière dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence, détenteur du permis de la catégorie concernée et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : : cf. site www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicule adapté à l'enseignement,
- Aire d'évolution spécialement aménagée,
- Equipement de protection individuelle : 1 gilet de sécurité jaune + une paire de gant,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : livret formation B96

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis.
- Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'évaluation finale.

SANCTION VISEE

- Remise d'une attestation de suivi de formation.
- Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type d'ensemble que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant.
- Formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé cf. site www.mendiboure-formation.fr.

EFFECTIFS

- 4 stagiaires maximum.

HORAIRES

- cf. site www.mendiboure-formation.fr.

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures - 1 jour.

